

Elle assure la diffusion et la promotion de l'ouvrage « En marge, côté cœur » qui retrace les premières années de la JCEF et l'impulsion donnée au démarrage de notre organisation en France.

Dans chaque région, un Délégué du Président, nommé par lui, représente l'AFS-JCI auprès des Fédérations et des JCEL.

L'Association Française des Sénateurs de la JCI est dirigée par un Conseil d'Administration dont le Président et le Bureau constituent l'organe exécutif.

Le Président 2015-2016 est Reynold R. Dumatte, Sénateur JCI 38826, de Valenciennes.



Être membre cotisant de l'AFS-JCI, c'est :

- Accomplir un acte positif pour montrer son appartenance au réseau des Sénateurs JCI,
- Bénéficier et participer aux avantages accordés aux membres en matière de convivialité, de communication (Annuaire des Sénateurs, les Échos du Sénat...) et de l'ingénierie AFS-JCI (international, aides au développement des JCEL...)
- Être solidaire avec le passé, le présent et le futur de la Jeune Chambre.

C'est aussi pouvoir, surtout après 40 ans :

- Affirmer concrètement son identité Jeune Chambre et sa fidélité à son engagement,
- Développer son réseau,
- Être solidaire avec ses pairs,
- Se retrouver, partager des moments de convivialité, se distraire, agir avec ses amis sénateurs JCI,
- Rester actif dans l'esprit Jeune Chambre,
- Pouvoir s'engager dans l'association et y continuer un parcours (Délégué Régional, Conseil d'Administration, Bureau...),
- Maintenir un lien concret avec l'actualité de JCI, le Sénat JCI, l'Association des Sénateurs JCI en Europe (ASE), la JCEF et des sénateurs partout dans le monde,
- Permettre de soutenir la Jeune Chambre dans les strictes limites du rôle dévolu au Sénat.

Accompagner les JCEL tout au long de l'année 2015



ASSOCIATION FRANÇAISE DES SÉNATEURS
de la Jeune Chambre Internationale **JCI**

LE SÉNAT JCI & L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES SÉNATEURS JCI



Conférence des Présidents
Strasbourg - 6 & 7 février 2015

<http://www.af-senateur.com>

afsjci@gmail.com

LE SÉNAT JCI DANS LE MONDE

Le Sénat est un honneur conféré aux membres actifs ou aux anciens membres de la Jeune Chambre Internationale qui, par leur action, ont rendu des services remarquables à l'organisation, que ce soit à l'échelon local, national ou international.

En accordant une affiliation honoraire à vie, le Sénat a su forger un lien vital entre les membres du présent et du passé. Il permet également de s'attacher un membre éminent, désireux de soutenir le mouvement Jeune Chambre.

Le titre de Sénateur de JCI est une récompense. Il est aussi l'engagement renouvelé de servir toute sa vie durant la JCI, d'être le garant et de promouvoir les valeurs du Credo. Il ne confère aucun droit particulier à intervenir dans la vie courante d'une Jeune Chambre locale après 40 ans. Plus de 74 000 Sénateurs JCI dans plus de 100 pays représentent l'histoire de la JCI et par leur rayonnement contribuent au développement de la Jeune Chambre Internationale. Le Président mondial du Sénat 2015 est le Past-Président JCI Shine Bhaskaran (Inde).



LES SÉNATEURS JCI

Nommé par le Président Mondial, le Sénateur reçoit l'insigne, le diplôme, la carte et renouvelle son serment Jeune Chambre :

*« Je m'engage solennellement
à servir loyalement
la Jeune Chambre Internationale
et à respecter en tous temps
ses idéaux et ses principes,
ceci ma vie durant ».*



En tant que membre à vie de l'organisation internationale et reconnu pour ses mérites et son exemplarité, le Sénateur incarne la dimension globale de la Jeune Chambre.

Les Sénateurs JCI sont une source précieuse pour :

- renforcer et soutenir les Jeunes Chambres du monde entier, ie :
 - ◆ participer à la formation,
 - ◆ apporter un soutien ponctuel aux actions locales,
 - ◆ favoriser, grâce à leurs contacts, les relations entre la Jeune Chambre et les autorités locales,
- promouvoir constamment et activement le mouvement JCI, ie :
 - ◆ être actif dans le recrutement, en parrainant et en motivant de nouveaux membres,
 - ◆ aider à la création de nouvelles JCEL,
 - ◆ communiquer son expérience, faire bénéficier les Jeunes Chambres de son audience lorsqu'il est devenu un membre influent de la société.

Ils participent aux rencontres locales, régionales, nationales et internationales de la JCI au titre de Sénateur.

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES SÉNATEURS DE LA JEUNE CHAMBRE INTERNATIONALE (AFS-JCI)

L'Association Française des Sénateurs de la Jeune Chambre Internationale a pour objet d'encourager, de maintenir et de développer les relations amicales des quelque 1950 Membres français du Sénat de la JCI (Statuts de l'association).

Elle favorise les liens entre les Sénateurs et les JCEL et apporte son soutien aux JCEL et à la JCEF, avec la radioscopie et la cellule de croissance, par exemple.

Elle représente les Sénateurs auprès de la JCEF et assure la représentation française des Sénateurs auprès des instances internationales de notre Mouvement.

Elle anime un réseau d'affaires, et de solidarité avec le fonds de secours et le plateau technique.

Elle se réunit notamment à l'occasion des rencontres de la JCEF et décerne des prix aux actions remarquables menées par les JCEL.

Elle publie un annuaire de tous les sénateurs, des revues de communication et d'information « Les Échos du Sénat », « La Lettre Flash » et propose un site internet et une page Facebook.